



**Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI)**

-----



**RAPPORT DE FORMATION SUR LAREFORME  
DU SECTEUR DE LA SECURITE (RSS)  
DIALOGUE SOCIO-SECURITAIRE BOUNA**

**JUIN 2022**

## **RAPPEL DU CONTEXTE DE LA FORMATION**

Dans l'optique d'améliorer l'environnement sécuritaire, la stratégie politique de la Côte d'Ivoire a consisté à : l'élaboration d'une stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité, la conduite du processus DDR, renforcement des moyens de la police et de la gendarmerie, Vote de la loi portant Organisation de la Défense et des Forces Armées, l'adoption de la loi portant répression du Terrorisme, l'adoption des lois de programmation Militaire et de Sécuritaire Intérieure par l'Assemblée Nationale.

Malgré ces actions, la Côte d'Ivoire n'est pas restée à l'abri d'attaques armées, d'attaques terroristes, de mutineries et de tensions intercommunautaires:

- Le mardi 30 juin 2015, Ansar Dine du Mali a officiellement inscrit la Côte d'Ivoire sur la liste des pays qu'il menace d'attaquer;
- Le 13 mars 2016, des assaillants lourdement armés ont attaqué au moins trois hôtels en bordure de mer de la ville de Grand-Bassam ;
- En mars 2016, la localité de Bouna a été le théâtre de vives tensions entre éleveurs et cultivateurs avec plus de 20 personnes tuées et de nombreux dégâts;
- Depuis juin 2020 les localités de Kafolo et de téhini constituent la cible d'attaques djihadistes.

La région de Bouna fait frontière avec deux pays que sont le Burkina Faso et le Ghana. De ce fait, cette région reste sous l'emprise des questions frontalières alliant les trafics de tout genre, sources d'insécurité et d'exacerbation de conflits communautaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme n° 13 visant à « rétablir et consolider le lien armée-nation et la confiance entre les forces de sécurité et la population », plus de 22 cellules civilo-militaires ont été installées par le Secrétariat du Conseil National de Sécurité (CNS) avec l'appui technique et financier du PNUD. Au vu

des défis sécuritaires susmentionnés, il apparaît impérieux d'initier des activités de dialogue socio sécuritaires dans la localité de Bouna.

## **I- OBJECTIFS**

L'objectif général de cette activité de dialogues socio-sécuritaire est de renforcer les capacités des Forces de Défense et de Sécurité, et des leaders communautaires sur le concept de la sécurité humaine.

Les objectifs spécifiques sont :

- Définir le concept de la Réforme du Secteur de la Sécurité,
- Présenter l'historique de la RSS dans le monde en général et en Côte d'Ivoire en particulier,
- Faire connaître l'évolution du concept de la sécurité,
- Présenter le concept de la sécurité humaine,
- Faire connaître les principales responsabilités des Forces de Défense et de Sécurité et de la population dans la mise en œuvre de la gouvernance de la sécurité locale ;.

## **III- RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les populations et les forces de défenses et de sécurité sont familières et comprennent le concept de la Réforme du Secteur de la Sécurité,
- Les principales responsabilités des Forces de Défense et de Sécurité et de la population dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité sont connues.
- Les populations et les forces de défense et de sécurité adoptent de nouveaux comportements au regard du contexte nouveau de sécurité humaine

## **IV- PROFIL ET PROVENANCE DES PARTICIPANTS**

Les participants aux dialogues socio-sécuritaires étaient au nombre de 80 tous issus de catégories socioprofessionnelles diverses : le Corps Préfectoral, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la Société Civile (les leaders religieux et communautaires, les associations de jeunes, les associations de femmes, les ONGs).

Toutes les parties prenantes ont été désignées par le Préfet de Région. Les critères ayant prévalu à la sélection des participants issus des organisations de la société civile sont : la représentativité, être de bonne moralité, avoir une bonne capacité de mobilisation communautaire, la capacité à restituer à la population la formation reçue, l'efficacité et la disponibilité de la personne désignée. Ces personnes constituent généralement des tampons entre l'administration et les populations.

#### V- METHODOLOGIE

La méthodologie a consisté à utiliser les techniques et méthodes de présentations interactives à savoir :

- le brainstorming
- les questions/réponses
- les discussions
- les partages d'expérience.

Pour la mise en pratique des compétences, les participantes ont procédé à des échanges en rapport avec les différents thèmes étudiés, en vue d'un partage d'expériences.

#### VI- CONTENU DE LA FORMATION

La formation a porté sur les thèmes ci-après :

##### **Thème 1 : La Réforme du Secteur de la Sécurité :**

Ce thème s'est articulé autour des points ci-après :

- Evolution historique de la RSS dans le monde,
- Définition de la RSS selon l'ONU,

- La RSS en Côte d'Ivoire,
- Programme des Réformes en Côte d'Ivoire,
- Bilan de la RSS en Côte d'Ivoire,

### **Thème 2 : *Le concept de la Sécurité Humaine* :**

Ce thème s'est présenté comme suit :

- Définition selon le PNUD,
- Les dimensions de la sécurité humaine,

### **Thème 3 : *La gouvernance locale de la sécurité* :**

Ce thème a concerné :

- Le rôle de l'Etat,
- Le rôle des FDS,
- Le rôle des populations,
- La nécessité d'une confiance mutuelle ;
- Le genre et l'équité.

## **VII- DEROULEMENT**

L'activité de dialogue socio-sécuritaire a consisté à rappeler le contexte historique de la RSS, ensuite définir les concepts de la RSS et de la Sécurité Humaine, en outre à souligner la nouvelle répartition des rôles et à insister enfin sur la nécessité d'une confiance mutuelle entre les Forces de Défense et de Sécurité et la population.

Au titre du contexte historique, nous avons indiqué qu'en 1960 les missions des armées consistaient à protéger l'intégrité du territoire national, à protéger les institutions et à protéger les personnes et leurs biens. Depuis 1990, la fin de la guerre froide avec les exigences de démocratie et de respect des droits de l'homme a imposé une redéfinition du concept de la sécurité. La guerre en ex-Yougoslavie a par ailleurs eu pour impact la réforme du secteur de la sécurité elle-même fondée sur le concept de la Sécurité Humaine.

Au chapitre des définitions, nous avons donné la définition de l'ONU qui indique que la RSS est un processus d'analyse, d'examen, d'application aussi bien que de suivi et d'évaluation mené par les autorités nationales et visant à instaurer un système de sécurité efficace et responsable pour l'Etat et les Citoyens sans discrimination et dans le plein respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

La sécurité humaine selon le PNUD est le fait 'd'être à l'abri du danger et du besoin. Elle comporte sept exigences notamment économique, alimentaire, sanitaire, physique, environnementale, communautaire et politique. Cette définition intègre une dimension humaine à la sécurité et n'était pas prise en compte auparavant. C'est pour répondre à ces exigences de la sécurité, que l'Etat de Côte d'Ivoire sous l'impulsion du Président de la République a élaboré une stratégie nationale du secteur de la sécurité composée de 108 réformes, dont la réforme n° 13 qui justifie l'organisation des ateliers de Dialogues Socio-Sécuritaires.

La complexité des menaces impose de nos jours une nouvelle répartition des rôles au niveau des acteurs de la sécurité composés des Forces de Défense et de Sécurité et des populations. Au niveau des FDS, il s'agit d'être professionnelles et humaines, d'être au service des populations, d'être à l'écoute des populations et de faire preuve d'une grande maîtrise de soi. Pour ce qui est des populations, celles-ci devraient connaître les contraintes professionnelles des FDS, les respecter sans les craindre, être attentives à la vie communautaire et rendre compte de toute menace à la sécurité humaine et surtout de ses causes. C'est pourquoi nous avons insisté sur la nécessité d'une confiance mutuelle pour notre propre intérêt commun face à la complexité de la menace qui est multiforme et imprévisible.

En conclusion, la notion de sécurité humaine est basée sur le respect de la personne humaine facteur de paix et de développement qui requiert la participation de tous notamment les Forces de Défense et de Sécurité et les populations.

Les échanges ont essentiellement porté sur les points ci-après :

- **La sécurité humaine** : La question fondamentale que se posent les Forces de Défense et de Sécurité de Bouna est celle de leur responsabilité dans la réalisation des sept dimensions de la sécurité humaine. Chaque force de défense et de sécurité a été créée conformément à des missions spécifiques devant garantir le bien-être social, économique, sanitaire, environnemental et politique de tous les ivoiriens et habitants de la Côte d'Ivoire. La dimension humaine de la sécurité ne peut être effective que s'il y'a une parfaite collaboration entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité à travers la mise en place des mécanismes locaux tels que les dialogues socio-sécuritaires, les cellules Civilo-militaires. Cela requiert la participation de tous, avec un engagement soutenu des agents des FDS symboles de l'Etat.
- **La gouvernance locale de la sécurité** : La gouvernance locale est un vecteur essentiel de la matérialisation des 108 réformes. Nous notons un engouement et un engagement certains de tous les membres de la cellule civilo-militaire. Faire connaître les rôles et responsabilités aux membres des CCM est une étape qui doit être suivie d'actions concrètes respectant l'esprit et la lettre de la réforme N° 13.
- **La problématique du professionnalisme et de l'humanisme des forces de défense et de sécurité dans l'exercice de leur profession** : *Les forces de défense et de sécurité peuvent-elles être à la fois professionnelles et humaines ?* Être professionnel et humain vont de pair. Il s'agit pour les FDS d'exercer leur profession tout en respectant le code d'éthique et de déontologie conformément aux exigences de la sécurité humaine. Cela requiert un esprit de compréhension et de courtoisie en appréciation des circonstances d'une situation donnée.
- **L'efficacité des Forces de Défense et de Sécurité** : Cette question a été discutée sous deux angles notamment

l'intervention tardive des FDS en cas d'attaques et le fait que celles-ci soient en tenue lorsqu'elles sont en mission dans les fumoirs. En effet, les FDS ne disposent toujours pas de moyens logistiques suffisants pour faire face aux attaques signalées par les populations. Le port des tenues pour les enquêtes dans les fumoirs entache l'efficacité des FDS et crée très souvent la confusion dans l'esprit des civils qui pensent qu'il s'agit d'éléments complices ou auteurs de consommation de stupéfiants.

- **La méconnaissance des principales missions des différentes Forces de Défense et de Sécurité, des droits et devoirs du citoyen et des procédures en vigueur :** Les populations ignorent dans la plupart des cas les principales missions des différentes forces chargées de la sécurité et de la défense dans une localité donnée. Cette situation explique parfois la peur des populations qui s'illustrent par leur manque de collaboration avec les FDS. L'on note par ailleurs la méconnaissance des procédures de saisine des différentes forces en cas de besoin notamment quand il s'agit de la sécurisation d'une activité ou d'un évènement organisé par la population.
- **Accès des FDS à la terre dans les localités :** Les populations de certains villages de la région refusent que les FDS aient des terres en vue d'exploitation agricole malgré l'autorisation donnée par leur chef. Cette situation illustre non seulement le clivage entre les civils et les FDS mais interpelle les chefs de villages sur leurs rôles dans leur mission de sensibilisation et d'éducation des populations quant à la nécessité de considérer les FDS comme des partenaires et non comme des ennemis.
- **Le contrôle des ressources forestières :** Les services des eaux et forêts saisissent l'huile rouge et le miel extraits en brousse à la surprise générale des populations qui semblent ignorer les procédures. La saisie de la viande dans les maquis est tout aussi incomprise des populations. Il y'a deux types de ressources forestières. Il y'a des ressources forestières qui sont bois et celles qui ne sont pas bois. Celles qui ne sont pas bois et étant donné



que le miel et l'huile rouge sont considérés comme tels et appartenant à l'Etat il est exigé une taxe pour son extraction et sa commercialisation. La saisie de la viande dans les maquis : Les détentrices de maquis sont considérées comme des receleurs et c'est pour endiguer ce fléau que les Eaux et Forêts saisissent la viande au niveau des maquis. En cas de saisie, les produits sont normalement remis aux prisons ou aux orphelinats.

- **L'intervention des Eaux et Forêts dans l'orpaillage clandestin** : Les Eaux et Forêts interviennent au niveau de l'orpaillage clandestin conformément au code minier qui exige d'un individu une autorisation préalable des services des Eaux et Forêts tout comme pour l'exploitation agricole. L'orpaillage pouvant toucher à la nappe phréatique, les services des Eaux et Forêts interviennent pour voir si l'eau source de vie ne pourrait pas être polluée par les produits chimiques

### Griefs

<b>Griefs contre les FDS</b>	<b>Grief contre mes civils</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abus d'autorité,</li> <li>- Corruption des FDS,</li> <li>- Les FDS se préoccupent de l'argent que d'assurer la sécurité des biens et des personnes,</li> <li>- Manque de courtoisie vis-à-vis des populations</li> <li>- Rackets et Extorsion de fonds aux populations</li> <li>- Mépris des FDS à l'endroit des personnes analphabètes et associations de jeunes au cours de leurs activités,</li> <li>- Tracasseries routières les jours de marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attaques et incivisme des civils à l'égard des FDS,</li> <li>- Le manque de collaboration,</li> <li>- Les populations ne partagent pas suffisamment les informations d'ordre sécuritaires ou ne dénoncent pas régulièrement les personnes indélicates (djihadistes, vendeurs de drogues, trafiquants etc.)</li> <li>- L'incivisme,</li> <li>- Certaines personnes collaborent avec les « GANE »,</li> </ul>

<p>hebdomadaire et même à l'égard des chefs de villages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rackets,</li> <li>- Refus d'intervenir en cas d'attaque.</li> <li>- Intervention tardive en cas d'attaque,</li> <li>- Harcèlement des communautés car les FDS ne se contentent plus de la carte consulaire, ni même du certificat de résidence pour contrôler l'identité des ressortissants de la CEDEAO,</li> <li>- Les FDS pratiquent le transport transfrontalier à travers la mise à disposition des motos et tricycles à certains jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de documents administratifs relatifs aux engins pour les populations</li> <li>- Refus des populations de se mettre en règle,</li> <li>- Défiance des populations locales vis-à-vis des forces de sécurité</li> <li>- Ingérence des cadres et leaders communautaires dans le travail des FDS.</li> </ul>
--	---

### **Recommandations :**

- Les chefs d'unités des Forces de Défense et de Sécurité de la Région du Bounkani devraient poursuivre l'instruction des agents tout en insistant sur leurs devoirs (Respect, instruction et obéissance aux lois) en tant que citoyen et leurs actions face aux citoyens (calme, courtoisie).
- L'efficacité des FDS pose globalement la question de l'appropriation locale de la réforme du secteur de la sécurité. Les collectivités locales, les opérateurs économiques, les fils et cadres de la région et les organisations de la société civile locale devraient s'impliquer davantage dans la mobilisation des

ressources financières et logistiques en complément des moyens dégagés par l'Etat.

- Le renforcement des synergies civilo-militaires ne saurait se faire sans une communication inclusive, transparente et dynamique. C'est pourquoi, la hiérarchie des FDS et les leaders communautaires devraient entreprendre une large campagne de sensibilisation dans les différentes localités de la région du Bounkani pour expliquer les missions des différentes forces de défense et de sécurité au regard des contraintes et des griefs relevés lors du présent forum public.
- La sécurité environnementale occupe une place importante dans le concept de la sécurité humaine. Ceci étant, les populations devraient intégrer la notion d'agriculture durable dans leurs pratiques agricoles.
- Accompagner le processus dialogues socio-sécuritaire de nouvelles ressources et de partenariats pour le financement des activités,
- Accompagner et consolider le renforcement de l'implication des acteurs locaux dans les actions des CCM et CCE ;
- Engagement de la hiérarchie militaire à autoriser la participation des FDS aux actions civilo militaire,
- Mobiliser des ressources additionnelles afin de poursuivre les dialogues socio-sécuritaires dans les zones non encore couvertes et financer les initiatives identifiées lors des diagnostics socio-sécuritaires par les CCM ;
- Accompagner et consolider le renforcement de l'implication des acteurs locaux dans les actions des CCM et CCE ;
- Renforcer le plaidoyer pour l'engagement de la hiérarchie militaire à autoriser la participation des FDS aux actions civilo militaire et a sanctionner les fautifs
- Mise en place d'une Plateforme de coordination des acteurs intervenant dans les activités de dialogue socio-sécuritaire pour plus de cohérence, de synergie et de complémentarité dans les actions.

### **Engagements :**

- Les imams s'engagent à évoquer le thème des droits et devoirs du citoyen à l'égard des FDS dans leur sermon du vendredi.
- Les leaders communautaires et les FDS de la région du Bounkani s'engagent à entreprendre très bientôt une campagne de sensibilisation à l'endroit des populations.

### **Leçons apprises :**

- Le forum public est cadre privilégié et stimulé de plaider entre les FDS et les leaders communautaires lorsque les échanges sont sincères, courtois et ouverts.
- Le forum public peut inciter les FDS et les leaders communautaires à prendre des engagements pour le renforcement de la confiance entre les agents de sécurité et de défense et les populations.